**Conseil présidentiel sur l’emploi et l’insertion socio-économique des jeunes**

**Discours d’ouverture de SEM le Président Macky Sall**

**Monsieur le Président du Conseil économique, social et environnemental,**
**Madame, Messieurs les Ministres d’État,**

**Madame, Messieurs les Ministres,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers,**

**Mesdames, Messieurs les autorités administratives et territoriales,** **Mesdames, Messieurs les autorités académiques, Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations patronales et des centrales syndicales,**

**Chères autorités religieuses musulmanes et chrétiennes, Mesdames, Messieurs les Représentants de la société civile,**

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Associations et Mouvements de la jeunesse,**

**Chers jeunes, chers étudiants,**

Bonjour à toutes et à tous.

Je voudrais d’abord saluer et souhaiter la bienvenue à nos hôtes venus de toutes les régions du Sénégal pour participer à ce Conseil présidentiel sur l’emploi et l’insertion socio-professionnelle des jeunes.

Je remercie également nos partenaires techniques et financiers et tous nos invités qui nous honorent de leur présence. Toutes les énergies positives ici réunies montrent à quel point la problématique majeure de l’emploi et l’insertion socio-professionnelle des jeunes constitue une priorité élevée pour nous tous, acteurs étatiques et non étatiques.

Nous aurions pu faire salle comble avec les nombreuses bonnes volontés qui ont souhaité participer à cet exercice.Mais les restrictions sanitaires liées à la pandémie COVID-19 nous ont imposé un nombre limité d’invitations, pour respecter la distanciation physique à l’intérieur de la salle.

J’exprime ma profonde gratitude à toutes et à tous pour ce formidable élan de générosité autour de notre jeunesse qui porte nos espoirs pour demain.

Dans mes messages à la Nation des 8 mars et 3 avril derniers, j’ai annoncé une réorientation des allocations budgétaires à hauteur de **450 milliards**au moins sur trois ans, en réponse aux besoins des jeunes en termes de formation, d’emploi, de financement de projets et de soutien à l’entreprenariat et au secteur informel.

Ces ressources serviront à financer le ***Programme d’urgence pour l’emploi et l’insertion socio- économique des jeunes,*** ***XËYU NDAW ÑI,*** qui sera issu de ce Conseil Présidentiel.
Comme je l’ai indiqué tout au long du processus préparatoire, je tiens à ce que ce Programme soit **pragmatique, orienté vers l’action, et opérationnel de façon diligente à l’échelle nationale.**

Il devra ainsi répondre aux exigences d’inclusion, d’équité territoriale et de justice sociale que j’ai toujours fixées comme marqueurs des politiques publiques, car je veux***un Sénégal de tous et un Sénégal pour tous.*** C’est pourquoi j’ai tenu à ce que le processus préparatoire du Conseil soit inclusif, en partant des réalités de nos terroirs, et en associant la jeunesse dans toutes ses composantes : ouvrière, artisanale, paysanne, entrepreneuriale, sportive, artistique ; jeunesse des Daaras, du secteur informel, des cultures urbaines et des loisirs.

Je remercie les autorités administratives et territoriales, ainsi que tous les acteurs ayant participé aux consultations dans nos 14 régions. Grâce à ce travail en amont, nous avons une photocopie actualisée de nos potentialités et de nos contraintes. Le Ministre de l’Économie, du Plan et de la Coopération y reviendra tout à l’heure dans l’exposé qu’il fera au nom du gouvernement.

D’emblée, je dois préciser que l’exercice qui nous réunit ne consiste pas à créer du tout nouveau à partir du néant. Ce rendez-vous avec la jeunesse de notre pays s’inscrit opportunément dans la mise en œuvre du décret 2021-172 du 27 janvier 2021 portant création et fixant les règles de fonctionnement du ***Conseil national pour l’Insertion et l’Emploi des Jeunes.***

Il s’agit de faire un diagnostic honnête de la situation de l’emploi, de l’employabilité et de l’entreprenariat des jeunes pour en dresser un tableau d’ensemble. Nous voulons mesurer nos acquis, identifier nos contraintes et corriger nos insuffisances pour améliorer nos performances.

En somme, il s’agit, ensemble, de réfléchir, de dialoguer et d’interroger nos pratiques afin de **convenir de nouvelles dynamiques pour faire plus et mieux**. Voilà la finalité de ce Conseil présidentiel.

Nous ne partons pas de zéro, parce que les préoccupations des jeunes pour l’emploi et la création d’activités génératrices de revenus ont toujours été au cœur des priorités que j’ai assignées aux structures et mécanismes de soutien à l’encadrement et au financement des jeunes et des femmes, notamment :

* le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique **(le 3FPT)**, auquel sont  versées les ressources tirées de la Contribution Forfaitaire à la Charge de l’Employeur, soit plus de **20 milliards de fcfa** par an pour soutenir la formation aux métiers ;
* l’Agence nationale pour l’Emploi des Jeunes : ANPEJ ;
* la Délégation générale à l’Entreprenariat rapide  des Femmes et des Jeunes : DER/FJ ;
* le Fonds national de la Microfinance;
* le Programme Formation École-Entreprise;
* les Centres de Formation professionnelle et technique, en raison d’un Centre au moins dans chaque Département, et dont **15** vont démarrer cette année;
* le Programme sénégalais pour l’Entreprenariat des Jeunes;
* le Programme des Domaines Agricoles Communautaires : PRODAC ;
* l’Agence nationale d’Insertion et de Développement agricole : ANIDA ;
* enfin, la Convention Etat-Employeurs, dont le champ d’action sera élargi à la filière de l’agriculture et de l’agro business, afin de soutenir nos efforts d’autosuffisance alimentaire et de transformation des produits locaux.

A l’épreuve du temps, l’un des objectifs de ce Conseil c’est de voir comment améliorer la cohérence d’ensemble de toutes ces structures par une meilleure mutualisation de leurs moyens.

Au-delà des instruments d’appui à l’emploi et à l’entreprenariat des jeunes, l’Etat a également beaucoup investi sur la réalisation d’infrastructures lourdes, indispensables au développement du pays : routes, autoroutes, ponts ; centrales électriques ; zones industrielles, dont celles de Diamniadio et de Sandiara ; reconstruction en cours de cinq aéroports régionaux ; projets ferroviaires avec le TER en phase de finalisation et bientôt la réhabilitation complète de la ligne Dakar- Tambacounda ; Bus Transit Rapide pour relier Dakar et la banlieue, actuellement en chantier.

Il y a également le port de **Bargny-Sendou** et le projet de **Port du futur à Ndayane, sur 1200 hectares.**C’est un investissement de plus de **840 millions**de dollars, pour la première phase.
Avec le **PUDC, le PUMA et le PROMOVILLES**, nous continuons de désenclaver les zones défavorisées de notre pays, d’y apporter de l’eau, de l’électricité et des équipements pour l’allègement des travaux des femmes, et de doter nos villes, longtemps déshéritées, d’un minimum d’infrastructures de base. Tous ces investissements massifs dans des projets pourvoyeurs d’emplois, transforment positivement les conditions de vie de nos populations au quotidien. Ils redonnent vie à nos campagnes et nos cités. **Ils apportent le progrès, soutiennent la croissance, créent de l’emploi et des activités génératrices de revenus.**

Ces efforts, combinés à l’investissement privé, ont permis de maintenir toutes ces années le taux de croissance économique du Sénégal à plus de **6%** et de créer en moyenne **150 000 emplois par an**.

Je parle de taux de croissance parce que c’est un indicateur de la vitalité économique d’un pays. **Sans activité économique soutenue, il ne peut y avoir ni croissance, ni création d’emplois**.

En outre, nous avons formé des milliers de jeunes grâce au 3FPT, mis à niveau plus de **500**entreprises, encadré et financé à travers la **DER/FJ**, plus de **105 000** jeunes et femmes porteurs de projets dans l’artisanat, la pêche, l’agriculture, l’élevage, la transformation de produits locaux et le numérique, entre autres.

Il reste que ces efforts, si appréciables soient-ils, connaissent des limites.
**D’abord**, parce que l’Etat ne peut pas recruter tous les candidats à l’emploi dans la fonction publique.

**Ensuite**, alors que notre économie était l’une des plus robustes du continent, avec une perspective de croissance à deux chiffres, grâce à l’exploitation future de nos ressources gazières et pétrolières, nous avons été brutalement rattrapés par la crise engendrée par la pandémie COVID-19.
Tout le système productif est sévèrement impacté, y compris le secteur informel qui mobilise 75% de la population active. C’est le monde entier qui est en crise. Toutes les économies sont freinées depuis un an, y compris celles des pays les plus développés. Mais ceux en développement sont encore plus durement impactés. Ce qui signifie autant d’activités au ralenti ou à l’arrêt ; autant de travailleurs qui ne perçoivent plus l’intégralité de leur salaire ; autant d’emplois menacés ou perdus.  Pour la première fois depuis 25 ans, l’Afrique est en récession, à l’exception de quelques rares pays comme le Sénégal, dont le taux de croissance, qui était projeté à **6,8%**pour 2020, a cependant drastiquement chuté à **1,5%**.

**Enfin,** nous devons aussi faire face à la structure démographique de notre pays. **C’est un défi majeur que nous ne pouvons pas occulter**. 76% de notre population est composée de jeunes de moins de 35 ans, avec, comme conséquence l’arrivée, chaque année, de centaines de milliers de jeunes sur le marché du travail.

On parle souvent de dividende démographique en misant sur la jeunesse de la population.
Mais pour tirer avantage du dividende démographique, **il faut d’abord réaliser deux conditions préalables au moins : d’une part, maîtriser le *croît*démographique, et, d’autre part, assurer une éducation et une formation** **qualifiantes,** **qui correspondent aux besoins du marché**. C’est ce qui favorise l’employabilité des demandeurs d’emploi, en particulier les jeunes diplômés.

C’est pourquoi nous avons opté pour le renforcement des filières scientifiques et l’orientation de 30% des élèves issus du cycle fondamental vers l’enseignement professionnel, à travers les CFPT et la formation duale école-entreprise.

J’encourage vivement le secteur privé à soutenir davantage la formation duale école-entreprise, pour donner aux jeunes *la chance du débutant* et les aider à mieux se préparer à la vie professionnelle. Le monde réel n’est pas toujours tel qu’on le perçoit à l’école. Un cours dans un établissement d’enseignement est une **accumulation de connaissances**, certes méritoire. Mais un stage en milieu professionnel est une **leçon de vie** indispensable.

**Je voudrais maintenant m’adresser à vous, jeunes, venus représenter la jeunesse sénégalaise dans toutes ses composantes.** Ce Conseil présidentiel est le vôtre. C’est pourquoi j’ai tenu à ce que vous participiez non seulement au processus préparatoire, mais aussi au déroulement des travaux ici. **Tout adulte est un vieux jeune**. Nous, adultes, nous avons été à votre place. Nous avons vécu ce que vous vivez actuellement. Je peux donc aisément ressentir vos interrogations, vos doutes, vos attentes, vos espoirs. Je peux aisément comprendre vos besoins, vos aspirations et vos ambitions légitimes d’être utiles à vous-mêmes, à vos familles, à vos communautés et à votre pays. C’est dire que je suis disposé à vous écouter, à entendre vos points de vue, à partager vos préoccupations, et à engager avec vous un dialogue constructif, afin de répondre au mieux à vos attentes, à vos ambitions et à vos aspirations.

Cela dit, la lutte contre le chômage des jeunes est une bataille de longue haleine qui ne se gagne pas en un seul jour. Mais je veux surtout que vous compreniez que quelles que soient les difficultés, quelles que soient les circonstances, **l’Etat ne vous abandonnera pas**. Je reste plus que jamais déterminé à poursuivre le combat. Je serai toujours à vos côtés, à la recherche de solutions à vos problèmes. Le gouvernement restera mobilisé et l’Etat mettra les moyens qu’il faut pour relever le défi.  C’est l’engagement volontariste que je vous donne, en attendant d’annoncer les décisions qui seront issues de ce Conseil présidentiel sur l’emploi et l’insertion socio professionnelle des jeunes, dont je déclare maintenant ouverts les travaux.
**Je vous remercie.**